

ASSOCIATION DES AMIS DE SAINT-PALAIS-SUR-MER

Association agréée par arrêté de M. le Préfet de la Charente-Maritime du 30 décembre 1990
au titre de l'article L 132-12 du code de l'urbanisme

25 avenue Trez la Chasse - 17420 Saint-Palais-sur-Mer
tél : 05 46 23 15 81 – amis.saint-palais@orange.fr

Le Président

Saint Palais, le 30 septembre 2019

Monsieur Philippe BERTHET
Commissaire Enquêteur
Mairie de Saint-Palais-sur-Mer
1 avenue de Courlay
17420 SAINT-PALAIS-SUR-MER

Enquête publique sur les dossiers de demande d'autorisation environnementale et de concession d'utilisation du domaine public maritime déposés par la CARA le 10 août 2018

Monsieur le Commissaire-Enquêteur,

Vous êtes chargé de donner un avis sur « *les dossiers de demande d'autorisation environnementale et de concession d'utilisation du domaine public déposés par la Communauté d'agglomération Royan Atlantique le 10 août 2018 ... et ses compléments notamment en date du 1^{er} février 2019* ».

Plus de 4 ans ont été nécessaires à la CARA pour établir ces dossiers particulièrement complexes et volumineux et, au surplus, elle a dû y apporter des compléments.

Les questions posées par les demandes soumises à enquête sont multiples et méritent un débat public le plus large possible :

C'est pourquoi nous vous demandons qu'en application des articles L 123-9 et L 123-13 du Code de l'environnement :

- la durée de l'enquête soit prolongée de 15 jours,
- dans le cadre de cette prolongation, une réunion publique soit organisée.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Commissaire-Enquêteur, l'expression de notre considération distinguée.

Alain Géniteau